

Informations générales :





Fiche « Santé et sécurité au travail » 2nd degré SAVOIE

Relevé d'observations

Année scolaire 2023-2024

RNE de l'établissement : 073						
Nature de l'établissemen	nt: C	LG	LYCÉE	CITÉ SCOLAIRE	EREA	
Nom de l'établissement :	om de l'établissement : Commune :					
Le registre de santé et de sécurité doit être mis à la disposition de <u>tous les agents et usagers</u> afin de pouvoir consigner toutes les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Tout agent (ou usager) peut inscrire toutes les observations et toutes les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.						
Nom et prénom de l'as	ssistant de prév	ention chargé o	du suivi du registr	e:		
Nom du chef d'établiss	sement :					
Signalement de la	<u>situation</u>					
Nom et prénom de l'ager	nt ou de l'usager	:				
Usager	Personnel établ	issement F	Fonction :			
Mail professionnel de l'a	gent ou de l'usag	ger :				
Date, heure et lieu des fa	its:					
Faits à signaler :						
Suggestions éventuelles relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail						
Data						
Date :						

ETABLISSEMENT

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Suggestions relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail / Solutions apportées en interne (à préciser)	Suites données (selon la nature de la situation, transmission à la collectivité et dans tous les cas à la DSDEN, au secrétaire de la F3SCT et au conseiller de prévention)
Assistant de	(u preciser)	preventiony
Assistant de		
prévention		
Chef		
d'établissement		
d ctabilissement		

Coordonnées:

- DSDEN: ce.dsden73-sg@ac-grenoble.fr
- secrétaire de la F3SCT : <u>fs-csa-sd-sec-73@ac-grenoble.fr</u>
- conseiller de prévention du département : conseiller-prevention-73-74@ac-grenoble.fr

Date de mise à disposition de la réponse à l'agent ou l'usager dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

COLLECTIVITE TERRITORIALE

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Solutions apportées (à préciser)	Suites données (transmission dans tous les cas à l'établissement)
Personnel / service de la collectivité :		

Date de réponse et de retour de la fiche à l'école dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

Avis des instances de l'établissement					
Examen de la Commission Hygiène et Sécurité de l'établissement					
Date :					
Avis:					
	<u>DSDEN</u>				
Date de prise de	connaissance de la fiche :				
	Observations éventuelles / Suggestions relatives	Suites données			
Fonction	à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail /Solutions apportées en interne (à préciser)	(selon la nature de la situation, transmission à la collectivité et dans tous les cas à la DSDEN, au secrétaire de la F3SCT et au conseiller de			
IA-DASEN ou son		prévention)			
représentant					
Coordonnées : - secrétaire de la F3	SCT: fs-csa-sd-sec-73@ac-grenoble.fr				
	ention du département : <u>conseiller-prevention-73-7</u>	4@ac-grenoble.fr			
-	et de retour de la fiche à l'établissement pa	ar la voie hiérarchique (délai préconisé 15			
jours après réception de la fiche) :					
Avis des instan					
Avis des instan					
	ion spécialisée en matière de santé, de sécurité et d	des conditions de travail départementale			
Date:					
Avis:					
Examen de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail académique					
Date :					
Avis:					